

ENVOI PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

299

DQ13

Québec, le 11 juillet 2013

Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec

6211-23-022

Monsieur Mario Breault
Président
Chemin de fer Québec-Gatineau
9001, boul de l'Acadie, bureau 600
Montréal (Québec) H4N 3H5

Monsieur le Président,

Le 18 avril dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le *Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec*. Le mandat d'audience a débuté ce 21 mai.

À la suite des audiences publiques tenues à Québec en mai et juin derniers, la commission d'enquête chargée de l'étude de ce dossier souhaite obtenir les renseignements complémentaires qui suivent étant donné que votre entreprise est un des propriétaires du tunnel ferroviaire passant sous le promontoire de Québec pour se rendre au port de Québec.

- A. Quelles sont les dimensions de ce tunnel ferroviaire et sa durée de vie prévue ?
- B. Est-ce que votre entreprise se rend directement au port de Québec pour desservir ses clients ou doit-elle emprunter l'antenne ferroviaire Champlain du CN ?
 - S'il existe une entente entre la CFQG et le CN, pourriez-vous nous en remettre une copie ?
 - Sinon, comment le CFQG se rend-il au port de Québec ?
- C. Sur une base hebdomadaire, quels sont les fréquences, les horaires, le nombre de wagons passant sous le tunnel ferroviaire pour se rendre au port de Québec ?
- D. Quels sont les clients desservis au port de Québec qui obligent d'emprunter le tunnel ferroviaire ?

- E. Est-ce que, à court, à moyen ou à long terme, vous prévoyez, augmenter, diminuer l'utilisation du tunnel ferroviaire ? Préciser.
- F. Est-ce que la CCNQ a communiqué avec vous, par le passé ou récemment, en vue d'une entente éventuelle pour l'utilisation du tunnel ferroviaire du CFQG par les trains du CN pour une période temporaire ou permanente ?
- G. Auriez-vous des préoccupations dont vous aimeriez nous faire part par rapport au partage du tunnel ferroviaire du CFQG avec le CN ?
- H. Seriez-vous favorable au partage du tunnel ferroviaire du CFQG avec un usage ferroutier (chemin de fer et camion/voiture) ? Sinon, pour quelles raisons ?

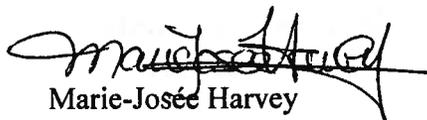
Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **19 juillet prochain**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Tous les documents déposés à la commission d'enquête sont accessibles au public. Si vous croyez que la commission devrait protéger la confidentialité de certains renseignements, veuillez en faire la demande à la commission en donnant les motifs.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour tous renseignements supplémentaires en composant le 1-800-463-4732 poste 432. Vous pouvez également consulter la documentation relative au mandat sur le site internet du BAPE :

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/promenade_champlain_phase3/documents/liste_documents.htm

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission